



L'Avant-pays savoyard-Chartreuse : préserver les équilibres face à une forte attractivité

S''étalant sur l'extrémité ouest du département de la Savoie et le cœur du massif de la Chartreuse, l'Avant-pays savoyard-Chartreuse forme un territoire préalpin sous l'influence croissante de Chambéry et de Grenoble. De nombreux habitants en provenance de ces deux agglomérations s'y installent. Cet essor démographique, associé à des modes d'habitat consommateurs d'espace, place la maîtrise de l'urbanisation au cœur des réflexions stratégiques actuelles sur l'avenir du territoire. L'arrivée massive de jeunes ménages, souvent qualifiés, modifie sensiblement le profil de la population. Toutefois, l'emploi local ne se développe pas avec la même dynamique et, désormais, environ 60 % des actifs travaillent quotidiennement en dehors du territoire. Si ces déplacements sont le gage d'un accès plus large aux commerces et équipements pour une partie des habitants, l'adaptation d'une offre de services adaptée au renouvellement démographique demeure un enjeu pour les acteurs locaux.

Bruno Quilici, Anna Simon (Insee)

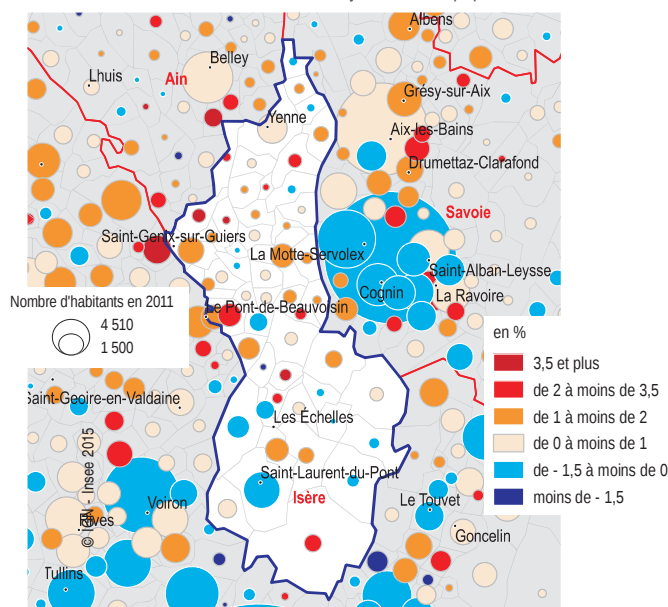
Un territoire rural, au carrefour d'influences urbaines

L'Avant-pays savoyard-Chartreuse comprend, au sud, la majeure partie du massif de la Chartreuse, et dans sa partie nord, des paysages moins montagneux et plus variés, séparés de l'agglomération chambérienne par la chaîne de l'Épine à l'est. Il renvoie l'image d'un territoire rural, composé de petits bourgs et de nombreux villages. Couvert à 57 % par des forêts et milieux semi-naturels et à 39 % par des terres agricoles, il reste peu densément peuplé. En 2011, il compte près de 41 000 habitants répartis sur 46 communes de Savoie et 7 communes d'Isère. Saint-Laurent-du-Pont, la plus peuplée, n'en abrite que 4 500.

En dépit de sa physionomie rurale, l'Avant-pays savoyard-Chartreuse se développe comme un territoire

1 Une population en forte augmentation sur l'axe Lyon-Chambéry

Nombre d'habitants en 2011 et évolution annuelle moyenne de la population entre 2006 et 2011



Source : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011

périurbain : 98 % de sa population vit aujourd'hui sous l'influence des pôles économiques environnants. Les secteurs de Pont-de-Beauvoisin et de Saint-Genix-sur-Guiers, situés au cœur d'un axe stratégique Lyon-Chambéry, bénéficient d'une bonne desserte autoroutière et ferroviaire. Ils constituent des espaces ouverts sur la région lyonnaise et le sillon alpin. Dans la partie sud-est, l'accessibilité est plus limitée pour les communes de montagne, entourées de sommets dépassant parfois 2 000 mètres d'altitude.

Une vitalité démographique exceptionnelle, nourrie par des migrations de proximité

Après une période de stabilité, les années 1970 marquent un tournant dans l'histoire démographique du territoire, avec la mise en service de l'autoroute A43 et l'ouverture du tunnel de l'Épine situé à proximité. La population de l'Avant-pays savoyard-Chartreuse commence à augmenter dès 1975, mais sa progression s'accélère nettement depuis le début des années 2000. De 1999 à 2011, le territoire gagne 7 700 habitants (+ 21 %), ce qui est considérable. La zone rurale de comparaison¹, qui connaît dans son ensemble un fort dynamisme démographique, voit dans le même temps sa population croître de 16 %.

Cet essor provient principalement de l'arrivée massive de nouvelles populations, induite par le desserrement des grandes agglomérations voisines. Néanmoins, l'excédent naturel devient progressivement un moteur significatif de la croissance démographique, signe que le territoire rajeunit. La partie savoyarde, au relief plus clément, se développe à un rythme plus soutenu (+ 26 %). À elles seules, les migrations résidentielles avec l'aire urbaine de Chambéry contribuent en effet pour près de moitié aux gains migratoires. Les échanges de population avec les agglomérations de Grenoble et Lyon s'effectuent aussi largement en faveur de l'Avant-pays savoyard-Chartreuse.

2 Un territoire sous l'influence des grands pôles économiques

Carte d'identité du territoire

	Avant-pays savoyard-Chartreuse		Référence		Rhône-Alpes
	2006	2011	2006	2011	2011
Population	37 688	40 795	1 161 190	1 229 289	6 283 541
Poids dans la région (%)	0,6	0,6	19,3	19,6	///
Densité (hab./km ²)	57	62	67	70	144
Nombre de communes	53	53	1 179	1 179	2 874
Part de la population dans l'espace des grandes aires urbaines (%)	96,9	97,0	68,0	68,5	88,4
Part des moins de 25 ans (%)	29,7	29,6	30,1	29,8	31,6
Part des 65 ans et plus (%)	17,4	17,3	17,8	18,4	16,5
Indice de jeunesse (moins de 25 ans / 65 ans et plus)	1,71	1,71	1,69	1,62	1,92

Sources : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011 (exploitation principale)

Un modèle résidentiel consommateur d'espace

Cet attrait résidentiel entraîne une hausse du nombre de logements du même ordre que celle de la population (+ 21 % depuis 1999). De fait, le nombre de résidences secondaires recule au profit de l'habitat permanent. Parallèlement, le taux de vacance progresse, surtout dans la moitié sud du territoire. L'Avant-pays savoyard-Chartreuse demeure, de longue date, une terre de propriétaires : 73 % des ménages sont détenteurs de leur logement. De même, l'habitat individuel prédomine (79 % des résidences principales), de façon encore plus nette que dans les zones de comparaison. Les tendances récentes de la construction neuve attestent de ce succès de la maison individuelle, notamment dans la partie ouest du territoire, où les surfaces urbanisées progressent rapidement. Ces évolutions ne sont pas neutres pour un territoire attaché à son identité rurale et ses équilibres paysagers, supports de la qualité de son cadre de vie. Elles questionnent donc naturellement l'orientation des politiques d'habitat et de gestion foncière pour les années futures. Si les tendances démographiques récentes se maintiennent, l'Avant-pays savoyard-Chartreuse devrait en effet accueillir 15 000 habitants supplémentaires d'ici 2040.

Une population en fort renouvellement

Le territoire compte de nombreuses familles, attirées par le cadre de vie agréable et la proximité des agglomérations au sein desquelles les opportunités foncières se font plus rares. Entre 2003 et 2008, 7 400 personnes sont venues s'installer dans l'Avant-pays savoyard-Chartreuse ; inversement, 4 900 l'ont quitté, surtout des jeunes pour des motifs d'études ou d'emploi. En cinq ans, l'Avant-pays savoyard-Chartreuse a ainsi gagné 1 100 personnes âgées de 30 à 39 ans. De par leur profil, à la fois plus jeune et plus qualifié, les nouveaux arrivants sont beaucoup plus diplômés que la population résidente : 36 % possèdent un diplôme de l'enseignement supérieur, soit deux fois plus que la population en place. Ils occupent aussi bien plus souvent leur emploi en dehors des frontières de la zone.

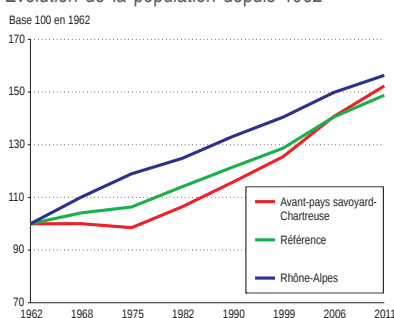
Ces arrivées renouvellent fortement la population : plus d'un habitant sur cinq réside ainsi sur le territoire depuis moins de 5 ans. Elles contribuent à en limiter le vieillissement. L'indice de jeunesse, qui rapporte la population des moins de 25 ans à celle des plus de 65 ans, progresse entre 1999 et 2011 tandis qu'il se dégrade dans la zone de comparaison comme en Rhône-Alpes.

Des déplacements domicile-travail dominés par l'attraction de Chambéry et Grenoble

Vis-à-vis de l'emploi, l'Avant-pays savoyard-Chartreuse est de plus en plus dépendant des grandes agglomérations proches. Depuis 1999, le nombre d'actifs a augmenté de 31 %, tandis que l'emploi local a progressé deux fois moins vite. Le territoire n'offre ainsi que 61 emplois pour 100 travailleurs présents, soit 20 de moins que dans la zone de comparaison. De ce déséquilibre grandissant résultent des flux de plus en plus nombreux en direction des pôles d'emploi voisins (+ 13 %). Dès

3 Un essor démographique amorcé dans les années 1970

Évolution de la population depuis 1962



Source : Insee, Recensements de la population

¹ Pour chacune des synthèses, le territoire étudié est comparé à un territoire dit de "référence", englobant à la fois le territoire étudié et des territoires ayant des caractéristiques similaires. Les territoires de Rhône-Alpes font ainsi partie de l'un des cinq territoires de référence suivants : "les grandes agglomérations", "les villes moyennes", "le périurbain", "le rural", "les stations de montagne". L'Avant-pays savoyard-Chartreuse est comparé au territoire de type "rural". Cette zone de référence est constituée de la Vallée de la Drôme-Diois, de la Drôme des Collines, de l'Ardèche Méridionale, des Monts du Lyonnais, d'Une Autre Provence, du Sud Grésivaudan, de la Bresse-Revermont-Val de Saône, du Vals du Dauphiné-Nord Isère, de Bièvre-Valloire, du Beaujolais, du Pilat, du Bugey, du Pays du Forez et de l'Avant-pays savoyard-Chartreuse.

lors, 45 % des sortants se rendent quotidiennement dans l'agglomération de Chambéry et 30 % dans celle de Grenoble.

Près de six actifs résidents sur dix occupent leur emploi hors de la zone, et cette propension est encore plus élevée pour certaines catégories sociales. C'est par exemple le cas de plus de trois cadres sur quatre. Les navetteurs ont souvent élu domicile dans des communes offrant un accès rapide aux agglomérations dans lesquelles ils ont conservé leur emploi. Ils parcourent de ce fait des distances plus courtes que ceux de la zone de comparaison. L'automobile reste largement plébiscitée, pour des déplacements internes comme externes, générant en conséquence des émissions de CO₂ par personne relativement importantes.

Globalement, le taux de chômage (tel qu'il peut être appréhendé par le Recensement de la population) reste contenu. En 2011, 8,5 % des actifs déclarent rechercher un emploi, soit 2,3 points de moins que dans la zone de comparaison.

Une élévation des revenus en phase avec celle de la structure sociale

La population de l'Avant-pays savoyard-Chartreuse est socialement plus aisée que celle de la zone de comparaison. En moyenne, les foyers fiscaux déclarent un revenu net imposable de 24 800 euros en 2011, soit 7 % de plus que dans la référence rurale, et ce niveau de ressources progresse plus rapidement. Globalement, la population jouit d'une situation plus favorable vis-à-vis de l'emploi : les actifs sont relativement plus nombreux, plus qualifiés et moins touchés par le chômage. Les cadres et les professions intermédiaires représentent ainsi 22 % de la population de plus de 15 ans (20 % dans la zone de référence). La composition démographique et sociale joue

4 Une vocation de plus en plus résidentielle

Caractéristiques des logements

	Avant-pays savoyard-Chartreuse			Référence	
	Nombre	Part en %	Évolution 2006/2011 en %	Part en %	Évolution 2006/2011 en %
Résidences principales	16 767	77,1	+ 10,2	81,0	+ 8,1
Résidences secondaires	3 293	15,2	- 4,4	10,5	- 3,4
Logements occasionnels	76	0,4	- 32,7	0,5	- 16,4
Logements vacants	1 598	7,4	+ 41,1	8,0	+ 26,9
Ensemble des logements	21 734	100,0	+ 9,2	100,0	+ 7,9

Source : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011 (exploitation principale)

également un rôle. Personnes seules et ménages retraités sont moins présents qu'en moyenne dans les espaces de type rural. En conséquence, la précarité reste contenue : la proportion de foyers fiscaux non imposés est faible, tout comme celle de la population avec un bas revenu (11 % contre 16 % dans la zone de référence).

Développer les équipements nécessaires aux populations présentes

D'une manière générale, le territoire dispose d'un niveau d'équipement en léger retrait au regard de la population qu'il abrite. Les trois principaux pôles de services, Saint-Laurent-du-Pont, Yenne et Le Pont-de-Beauvoisin proposent une gamme diversifiée d'équipements et de services courants (du type gendarmerie, collège, services d'aide aux personnes âgées...). Ils sont cependant dépourvus de services plus rares tels que l'hypermarché, le lycée, la maternité ou divers spécialistes en médecine libérale. Pour ces équipements comme pour l'emploi, l'attraction des agglomérations de Chambéry et de Grenoble est forte, d'autant que la fréquentation des commerces et services peut s'effectuer, pour une partie des résidents, dans le cadre de déplacements domicile-travail. Pour autant, l'arrivée de nouvelles populations génère des besoins spécifiques et nécessite le développement d'activités à proximité du lieu de résidence. Les équipements

couvrant les besoins essentiels en alimentation (boulangerie, boucherie) et en santé (comme le médecin, le pharmacien ou l'infirmier) sont présents sur le territoire, mais avec un temps d'accès plus long que ce que l'on observe dans la zone de référence. Ainsi, respectivement 40 % et 46 % des habitants résident à plus de 7 minutes de la banque ou de l'école maternelle la plus proche (contre 27 % seulement dans la zone de référence). L'écart est encore plus marqué dans le domaine de la petite enfance. Le développement de lieux d'accueil adaptés constitue donc un enjeu pour les acteurs locaux en réponse à l'arrivée croissante de familles.

Un emploi soutenu par la dynamique résidentielle

La composition du tissu productif en Avant-pays savoyard-Chartreuse est similaire à celle observée dans la zone de référence. Les activités tertiaires prédominent. Au fil du temps, elles ont pris le pas sur l'industrie et soutiennent désormais largement l'économie locale. Dopée par l'urbanisation du territoire, la construction a elle aussi été fortement créatrice en établissements ainsi qu'en emplois. Ces derniers ont crû de 32 % entre 1999 et 2011. L'accueil de nouveaux résidents a alimenté le développement de l'économie présente (bâtiment, santé, commerces, services de proximité...). Celle-ci représente aujourd'hui 64 % des emplois, contre 58 % en 1999 et 39 % en 1975. Le commerce et la réparation automobile concentrent les plus gros effectifs (1 400 personnes), suivis par l'hébergement médico-social et l'action sociale (1 200), particulièrement bien ancrés sur le territoire. L'augmentation de l'emploi dans ce secteur a été particulièrement vive entre 2006 et 2011 (+ 42 %), en lien notamment avec la construction ou l'extension d'établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes dans plusieurs communes. Les activités de transport-entreposage, fournissant plus de 600 emplois, sont aussi davantage représentées que dans la zone de référence.

5 Des flux domicile-travail nombreux et déséquilibrés

Déplacements domicile-travail

Ensemble des actifs*	2006		2011	
	Nombre	%	Nombre	%
Actifs occupés (au lieu de résidence)	16 422	100,0	17 741	100,0
Résident et travaillant dans la zone	7 478	45,5	7 463	42,1
dont résident et travaillant dans la même commune	4 328	26,4	4 150	23,4
Travaillant en dehors de la zone	8 944	54,5	10 279	57,9
Emplois dans la zone (au lieu de travail)	10 324	100,0	10 785	100,0
Occupés par des actifs résident dans la zone	7 478	72,4	7 463	69,2
Occupés par des actifs résident hors de la zone	2 846	27,6	3 322	30,8
Nombre d'emplois / nombre d'actifs	0,63	///	0,61	///

(*) Dans ce tableau, les actifs occupés sont pris en compte quel que soit leur âge (donc y compris les quelques actifs de 14 ans).

Source : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011 (exploitation principale)

6 L'économie présentielle, moteur de l'emploi

Répartition de l'emploi par sphère d'activité en 2011

	Avant-pays savoyard-Chartreuse		Référence %
	Effectifs	%	
Activités présentielles	7 080	64,2	60,6
Activités non présentielles	3 940	35,8	39,4
Ensemble	11 021	100,0	100,0

Source : Insee, Recensement de la population 2011 (exploitation complémentaire)

Les établissements y sont de petite taille. Seuls sept d'entre eux occupent plus de 100 salariés, l'hôpital de Saint-Laurent-du-Pont demeurant le principal employeur de la zone.

Au cours des vingt dernières années, l'emploi industriel a plus souffert que dans la zone de référence (- 20 % contre - 11 %). La "métallurgie et fabrication de produits métalliques", première activité industrielle en Avant-pays savoyard-Chartreuse, regroupe aujourd'hui 25 % des postes de ce secteur (soit 430). Deux employeurs en concentrent l'essentiel : Paturle Aciers à Saint-Laurent-du-Pont et Agrati à La Bridoire. Cette activité a cependant perdu le quart de ses effectifs entre 2006 et 2011. L'industrie chimique (20 % des effectifs industriels) est également bien représentée, autour d'établissements comme Zolpan Savoie à La Bridoire ou Multibase à Entre-deux-Guiers. Enfin, le secteur de la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques emploie une centaine de personnes mais cette spécialisation repose sur la présence d'un établissement principal et s'avère par conséquent fragile.

Une identité agricole à préserver

L'Avant-pays savoyard-Chartreuse bénéficie d'une solide assise agricole. Néanmoins, les effectifs baissent fortement sur la période récente ; l'agriculture locale passe de 1 520 à 860 actifs permanents

entre 2000 et 2010. À l'instar de nombreux territoires ruraux, les espaces agricoles de l'Avant-pays savoyard-Chartreuse sont aujourd'hui fragilisés. Le secteur du Val Guiers est soumis à une pression foncière importante, tandis que d'autres communes sont touchées par la déprise agricole. La surface dédiée à l'agriculture a ainsi reculé de 8,3 % entre 2000 et 2010. Parallèlement, le territoire a perdu près de 300 exploitations. Ces dernières continuent de se restructurer et de se moderniser : leur surface agricole utilisée (SAU) moyenne a progressé de 14 hectares en dix ans. Dans le même mouvement, les formes sociétaires (GAEC, EARL...) se sont fortement développées au détriment des exploitations individuelles.

Les agriculteurs locaux sont surtout spécialisés dans l'élevage bovin (lait et viande), une activité bien adaptée à la diversité des milieux naturels. Plus de la moitié en ont fait leur cœur de métier. La vigne est aussi cultivée dans les communes du canton de Yenne couvertes par l'appellation AOC "Vins de Savoie" ou "Roussette de Savoie". Les exploitants de l'Avant-pays savoyard-Chartreuse présentent un profil moins âgé que ceux de la référence rurale et de la région : seuls 15 % ont plus de 60 ans contre 21 % dans la référence rurale.

Une activité touristique surtout estivale

L'Avant-pays savoyard-Chartreuse propose 23 100 lits touristiques qui se concentrent essentiellement autour des principaux sites que sont le lac d'Aiguebelette et la vallée des Entremonts. Avec une densité de 35 lits par km², sa capacité d'accueil touristique est assez importante au regard des territoires rhônalpins de type rural (26 lits/km²). Comme ailleurs, celle-ci repose avant tout sur les résidences secondaires. Le territoire dispose néanmoins d'une offre abondante en places de camping (27 % des lits touristiques). Mais le parc hôtelier reste peu développé, le territoire attirant

majoritairement une clientèle de court séjour ou de passage.

L'activité touristique génère près de 460 emplois, soit 5,4 % des emplois du territoire, ce qui est assez élevé par rapport à la référence rurale (3,6 %). Riche de ses reliefs et d'espaces aquatiques variés, l'Avant-pays savoyard-Chartreuse est propice aux activités de pleine nature telles que la randonnée, la pêche ou le canoë. Le lac naturel d'Aiguebelette est notamment un lieu de villégiature réputé pour la qualité de ses eaux et sa base internationale d'aviron. Si la Chartreuse ne connaît pas la même amplitude hivernale que les massifs alpins du fait de la moindre étendue de son domaine skiable, de nombreux touristes s'y rendent en saison estivale. ■

Le partenariat

L'Insee Rhône-Alpes et la Région Rhône-Alpes, liés dans le cadre d'un partenariat, réalisent des synthèses socio-économiques territoriales.

Les territoires étudiés sont identiques aux périmètres d'intervention économique du Conseil Régional, à savoir les Contrats de Développement Durable de Rhône-Alpes (CDDRA) et les Parcs Naturels Régionaux (PNR).

Sur la base de données communes à chaque territoire et d'échanges avec les acteurs locaux, ces études présentent une analyse des principales caractéristiques démographiques et économiques. Elles visent à mettre en avant les enjeux propres à chaque territoire.

Insee Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :
Pascal Oger

Rédacteur en chef :
Thierry Geay

ISSN : 2416 - 6391 (imprimé)
ISSN : 2273 - 0672 (en ligne)
© Insee 2015

Déjà parues, à paraître...

• **Dernières parutions** : Isère Porte des Alpes, Pays du Forez, Bièvre-Valloire, Le Pilat, Saint-Étienne Métropole, la Dombes, Grenoble-Alpes Métropole, ...

Les synthèses de territoire sont consultables sur le site de l'Insee Rhône-Alpes à l'adresse suivante :

<http://insee.fr/fr/regions/rhone-alpes/default.asp?page=publications/publications.htm>

• **À paraître** : Ouest Lyonnais, Dombes-Val de Saône Sud, PNR de Chartreuse, Pays Beaujolais, PNR du Massif des Bauges, PNR de Belledonne.

